REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE

N° de l'acte : 023D_2023
Nomenclature : 7.1
Date de convocation : 15 mars 2023
Publication numérique le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un mars à 20h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent Cherubin.

Nombre des membres afférents au conseil municipal en exercice : 27 membres

Présents :
Fathi Aïdli, Jean-Louis Astor, Fabrice Baudeau, Pierre Bouissou, Elodie Cambou, Guy Casse, Eric Cherdo, Laurent Cherubin, Renaud Dardel, Claire Fabre, Lauriane Garcia, Sandrine Lassus, Kelly Lacroix, Cécile Laur, Serge Milhet, Gérald Monio, Christelle Paille, Karine Rovira, Claire Severac
Absents et excusés :
Anne Faures, Laure Frendo Rosso, Cécile Gomiero, Laurent Gonzalez, Martine Lavergne, Marc Prido, Anne Vincent
Absents ayant donné procuration :
Henri De Ferluc à Claire Fabre

Nombre de Votants : 20
Pouvoirs : 1
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20 Sans participation : 0

OBJET : Compte de gestion 2022 de la régie de transport

M. Serge Milhet a été élu secrétaire.
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite à la délibération n°056D_2015 réactivant le budget de la régie de transport, un compte de gestion a été émis par la trésorerie pour l'année 2022 dont le résultat est nul.

Afin de ne pas bloquer les éléments comptables, il convient de signer ce compte de gestion avant le 30 juin 2023 et ceci malgré l'absence de budget et de compte administratif pour l'année 2022.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, délibère et décide :

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer le compte de gestion 2022 de la régie de transports,

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Serge Milhet

MAIRIE DE LABEGE (Haute Garonne)

Maire de Labège

Laurent Chérubin

MAIRIE DE LABEGE (Haute Garonne)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**023D_2023**
Objet :	**Compte de gestion 2022 de la régie de transport**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	031-213102544-20230321-023D_2023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20230321-023D_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	867 o
Document principal (Délibération) Nom original : D_5177.pdf Nom métier : 99_DE-031-213102544-20230321-023D_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	48.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2023 à 10h46min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2023 à 10h47min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2023 à 10h47min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2023 à 10h47min59s	Reçu par le MI le 2023-03-23

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 031007 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CASTANET-TOLOSAN ETABLISSEMENT : TRANSPORTS PUBLICS LABEGE -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23600 - TRANSPORTS PUBLICS LABEGE -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial TRANSPORTS PUBLICS LABEGE - Investissement Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					